

COMMUNE DE SORAL



RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER EXERCICE 2014



Présenté au Conseil municipal le 14 décembre 2015
par M. Raoul FLOREZ, maire

AVANT-PROPOS

Selon l'article 48, lettre e, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, le maire est chargé de présenter au Conseil municipal, un compte-rendu administratif annuel. Ce document sera ensuite distribué dans tous les ménages de notre commune.

Le rapport annuel qui vous est présenté porte sur la dernière année complète de la législation en cours, soit du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Madame l'adjointe, Monsieur l'adjoint,

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Cette année 2014 fut la dernière gérée totalement par l'équipe municipale en place. L'année 2015, année électorale, verra une grande modification du Conseil municipal car la majorité de ses membres ne se représentera pas aux élections, notamment Mme Maria Claret qui souhaite achever son mandat après 16 ans d'activité en tant que conseillère municipale dont 12 en tant qu'adjointe. C'est avec beaucoup de sympathie que je veux lui exprimer mes vifs remerciements pour son engagement auprès de notre commune. Sa disponibilité, sa rigueur, la bonne connaissance de ses dossiers ont contribué à la bonne gestion de la commune. Je lui souhaite d'ores et déjà une heureuse retraite avec sa famille.

Je tiens à remercier :

- tous les membres du Conseil municipal pour leur assiduité aux séances du Conseil municipal et pour les différentes tâches qu'ils accomplissent tout au long de l'année dans les différentes commissions.
- à mes deux adjoints, Mme Maria Claret et M. Gérard Fontaine pour leur collaboration. Ils s'occupent de plusieurs dicastères qu'ils gèrent avec diligence en mettant leurs connaissances au profit de la communauté avec compétence et une grande disponibilité.

J'aimerais souligner que le mandat des membres de l'exécutif devient de plus en plus chargé en raison de l'accroissement des tâches que l'Etat nous confie et du nombre important de projets en cours. Il est pour moi primordial de pouvoir compter sur leur pleine collaboration et leur sérieux dans tous ce qu'ils accomplissent. Pour cela, je leur réitère mes remerciements et les félicite pour leur travail, leur sérieux et leur bonne humeur.

Je remercie également le personnel communal pour le travail efficace et dévoué tout au long de l'année :

- notre secrétaire générale, Mme Manuela Rabunal-Paz.
- notre secrétaire de mairie, Mme Céline Fontaine qui travaille à temps partiel.
- nos employés communaux, M. Nuno Alves, responsable technique communal et M. Tiago Fernandez (à temps partiel) qui œuvrent régulièrement à l'entretien du village et des bâtiments communaux dans le souci de rendre Soral agréable. M. Tiago Fernandez, est, sous la responsabilité de M. Alves, chargé plus spécialement de l'entretien des bâtiments communaux et de l'immeuble de la protection civile.
- Nos deux patrouilleuses scolaires, Mme Catherine Dupraz et Mme Elisabeth Dirrig dont le travail est très apprécié par les parents des enfants qui se rendent à l'école.

Je remercie, bien sûr, les personnes qui, tout au long de l'année, assument des responsabilités au sein des diverses associations ou clubs et consacrent beaucoup de temps libre à ces derniers, permettant ainsi d'offrir à notre commune diverses activités fort appréciées. Je cite les personnes suivantes :

- Mme Ambre ARMICI, présidente de la troupe théâtrale « *Les Tréteaux de la Fontaine* » ;
- Mme Maïté ARNET, présidente du *Club de Tennis de Soral* ;
- Mmes Véronique RUDAZ et Claire DETHURENS, présidente et responsable coordinatrice de l'association « *Les Cuis-Cuis* » ;
- Mme Agnès DOUGOUD, présidente de *l'Association des Parents d'Elèves de Soral-Laconnex* ;
- Mme Joëlle FLOREZ, présidente de la *Société des Paysannes* ;
- Mme Aurélie SCHAERER-RUCK, responsable du *Yoga* ;
- Mme Rachelle TORBIDONE, présidente de l'association « *Les enfants de la Feuillée* » ;
- Mme Laura WEISS, présidente de la *Gymnastique Féminine* ;
- M. Julien DIRRIG, commandant de la *Compagnie des Sapeurs-Pompiers* ;
- M. Lory GENOUD, président des « *Boules de Soral* » ;
- M. Marcel GIRARDIN, responsable pratique de *Do-In et du Tai-Chi* ;
- M. Nicolas MEZZENA, président de la chorale « *La Feuillée* » ;
- M. Dominique REIST, président du *Comité du jumelage, Soral-Labeaume* ;
- M. Pierre-Olivier MOREL, président de *l'Amicale des sapeurs-pompiers*.

Mes remerciements vont également à tous ceux qui nous font confiance et qui aident les autorités à accomplir les tâches qui leur sont dévolues. Ce soutien est une motivation supplémentaire à notre engagement.

Raoul FLOREZ
Maire

AUTORITES POLITIQUES

Exécutif



Raoul FLOREZ, maire

Administration générale - Finances - Agriculture et environnement - Mobilité - Transports - Communication.



Mme Maria CLARET, adjointe

Culture - Cimetière - Ecoles - Emplacements communaux - Petite enfance - Services sociaux.



M. Gérard FONTAINE, adjoint depuis le 5 mars 2013.

Bâtiments - Service du feu et de la protection civile - Jumelage – Manifestations communales.

Conseil Municipal



M. Gérard FONTAINE



Mme Maria CLARET



M. Albin DELAVY



Mme Paulette DUPRAZ-OIHENART



M. Jean-Claude DENERVAUD



Mme Magali BARTHASSAT



M. André THEVENOZ



Mme Anne JAGGI



M. Andreas FABJAN



Mme Catherine LEHMANN

COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commission des routes et des emplacements communaux

Présidente : Mme Anne JAGGI
Vice-président : M. Gérard FONTAINE
Membres : Mme Paulette DUPRAZ-OIHENART
M. Jean-Claude DENERVAUD
M. Andreas FABJAN

Commission de l'énergie

Président : M. Andreas FABJAN
Vice-président : M. André THEVENOZ
Membres : Mme Magali BARTHASSAT
Mme Paulette DUPRAZ-OIHENART
M. Jean-Claude DENERVAUD

Commission de l'environnement

Présidente : Mme Catherine LEHMANN
Vice-président : M. Albin DELAVY
Membres : M. Andreas FABJAN
M. Gérard FONTAINE
M. André THEVENOZ

Commission des bâtiments

Président : M. André THEVENOZ
Vice-président : M. Jean-Claude DENERVAUD
Membres : Mme Anne JAGGI
M. Andreas FABJAN
M. Gérard FONTAINE

Commission des écoles

Présidente : Mme Magali BARTHASSAT
Vice-présidente : Mme Anne JAGGI
Membres : Mme Catherine LEHMANN
M. Albin DELAVY

Commission de l'agriculture

Président : M. Jean-Claude DENERVAUD
Vice-présidente : Mme Paulette DUPRAZ-OIHENART
Membres : Mme Magali BARTHASSAT
Mme Anne JAGGI

Commission de la culture - loisirs et jumelage

Président : M. Gérard FONTAINE
Vice-président : M. Albin DELAVY
Membres : Tout le Conseil municipal

Commission des services sociaux et de la santé

Président : M. Albin DELAVY
Vice-présidente : Mme Catherine LEHMANN
Membres : Mme Anne JAGGI
M. André THEVENOZ

Commission des finances

Président : M. Andreas FABJAN
Vice-présidente : Mme Magali BARTHASSAT
Membres : Tout le Conseil municipal

Commission de réclamation

Conformément à l'article 312 de la loi sur les contributions publiques :

M. Jean-Claude DENERVAUD, né le 19 mai 1958, membre proposé par M. le Maire en vue de sa nomination par le Conseil d'Etat.

Mme Catherine LEHMANN, née le 26 février 1956, membre nommée par M. le Maire.

Mme Magali BARTHASSAT, née le 8 avril 1963, Mme Paulette DUPRAZ OIHENART, née le 19 octobre 1952, M. Raul FLOREZ, né le 26 août 1967, membres nommés par le Conseil municipal.

NOMINATIONS

Présidents et vice-présidents des locaux de vote 2014

Conformément à l'application de la loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982 et à la demande du service des votations et élections, le Conseil municipal, en accord avec les intéressés, a nommé les personnes suivantes responsables des locaux de vote 2014, à savoir :

M. Jean-Claude DENERVAUD, président
M. André THEVENOZ, suppléant du président
M. Albin DELAVY, vice-président
Mme Paulette DUPRAZ-OIHENART, suppléante du vice-président

Approvisionnement économique du pays

M. Gérard FONTAINE, responsable et Mme Anne JAGGI, remplaçante, représentent la commune auprès de l'Office Cantonal pour l'approvisionnement économique du pays.

Je remercie ces personnes pour leur dévouement et le travail accompli.

SECRETARIAT COMMUNAL

Le secrétariat communal est assuré par Mme Manuela Rabunal-Paz et Mme Céline Fontaine.

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

lundi de 13h30 à 17h30

mercredi de 15h00 à 17h00



En dehors de ces horaires, le maire, les adjoints et les secrétaires de mairie vous reçoivent volontiers sur rendez-vous en vous annonçant au préalable au secrétariat de la Mairie :

Téléphone :	022/ 756.18.43
Fax :	022/ 756.28.02
E-mail :	info@soral.ch
Adresse :	Mairie de Soral Route du Creux-de-Boisset 23 1286 Soral

Office de l'Etat civil

Pour toute demande de certificat ou d'acte, l'Etat civil de l'arrondissement de La Champagne et Bernex - Confignon - Onex dont le siège est à Bernex, est à contacter à l'adresse suivante :

Téléphone :	022/ 850.92.30
E-mail :	etat-civil@bernex.ch
Adresse :	Etat Civil Rue de Bernex 313 1233 Bernex

RELATIONS INTERCOMMUNALES

Réunions des maires et adjoints de « La Champagne »

Les magistrats des communes d'Aire-la-Ville - Avusy - Avully - Cartigny - Chancy - Laconnex et Soral se sont réunis deux fois en 2014 à Avusy et Cartigny pour discuter de sujets communs à savoir :

- Association des communes de la Champagne et Dardagny pour une aide au centre de formation à Pô au Burkina Faso
- Cartes CFF
- Chartes pour les locataires de salles communales et les manifestations communales
- Crèche intercommunale
- Sécurité en Champagne
- Statuts du personnel communal
- TPG – lignes de bus K + L
- Etude zone d'activité d'Eaumorte
- Proposition de faire appel en commun à un expert extérieur pour assurer le passage « *comptabilité MCH2* » en 2017
- Arrondissement de l'Etat Civil de Bernex

Certains de ces sujets sont traités dans ce rapport.

CONSEIL MUNICIPAL

Décisions approuvées par le Conseil municipal :

- Ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 50'000.- pour le remplacement des supports de stores existants par la pose d'un rideau électrique et deux coupe-vents latéraux vitrés au Club Tennis Soral.
- Ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 72'000.-- pour l'achat d'une balayeuse en remplacement du véhicule actuel.
- Crédit budgétaire supplémentaire 2014 d'un montant de CHF 15'000.-- pour l'étude de la route de contournement.
- Location de deux travées dans le Hangar collectif de la Coopérative des Efeuilles, pour une durée de 25 ans, renouvelable 3 fois, avec paiement d'avance du loyer soit un montant total de CHF 400'000.--.
- Crédit d'étude de CHF 600'000.-- en vue de la construction de deux immeubles de logements communaux.
- Ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 110'000.- pour les travaux de réfection partielle du carnotzet.
- Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2013 de CHF 384'901,59 et les moyens de les couvrir.
- Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de fortune et du bilan 2013.
- Ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 380'000.—pour les travaux d'aménagement intérieur des futurs locaux pour la voirie et des pompiers dans le hangar collectif de la Coopérative des Efeuilles.

- Ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 400'000.- pour les travaux de remplacement de deux collecteurs d'eaux pluviales du réseau secondaire communal au Chemin de Effeilles et divers travaux d'assainissement sur le réseau communal.
- Ouverture d'un crédit d'étude complémentaire de CHF 163'748,70 pour les frais liés au concours pour le projet de construction de deux immeubles locatifs à la demande du Service de surveillance des communes du 15 septembre 2014.

Les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont publiés régulièrement après leur approbation sur notre site internet www.soral.ch

BATIMENTS

Taverne:

La taverne devenue obsolète a subi une rénovation complète tout en gardant son cachet originel. Un rhabillage entre les poutres pour une question phonique et un changement de tout l'éclairage devenu obsolète et ne répondant plus aux prescriptions de sécurité élémentaires ont été entrepris. Elle est ainsi plus lumineuse et les piliers renforcés en blanc donnent plus de grandeur à la pièce. Il y a eu des travaux qui ont été également réalisés pour renforcer les plinthes. Des panneaux « d'interdiction de fumer » ont également été posés dans la salle pour rappeler la loi d'interdiction de fumer dans les lieux publics. Le coût s'est monté à CHF 108'124.--.



Ecole: remplacement des panneaux du préau couvert

Des nouveaux panneaux en bois aggloméré épais ont remplacé les anciens du préau scolaire. Ces nouveaux panneaux devraient tenir 20 ans et résister aux tirs et aux butts des enfants. En accord avec les maîtresses, Mme Paulette Dupraz-Oihenart a peint les panneaux avec le concours des enfants. Les motifs choisis sont : un but de football, un bosquet avec des animaux et des fleurs et un public.

Hangar collectif :

Le Conseil municipal, lors des séances du 24 mars et 16 juin 2014, a voté à l'unanimité des membres présents

- L'acceptation d'un prêt, sans intérêt, de CHF 400'000.-- à la Coopérative des Effeilles correspondant à une avance sur la location de deux travées dans le hangar collectif de la Coopérative des Effeilles pour une durée de 25 ans : Ce prêt sera réduit de 1/25 chaque année, dès 2015.

- L'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 380'000.-- pour procéder aux travaux d'aménagement intérieur des futurs locaux permettant d'accueillir la voirie et les sapeurs-pompiers dans le hangar collectif de la Coopérative des Effeilles. Cette dépense sera amortie au moyen de 20 annuités de 2015 à 2034.

La commission des bâtiments s'est réunie au cours de l'année pour discuter de la structure interne de ce hangar qui doit être mise en place, la base restant celle d'un hangar agricole. Un aménagement interne est à faire au niveau du bâtiment et au niveau des aménagements dit « secondaires », comme par exemple les douches, le carrelage, les peintures, etc. Les travaux ont débuté en juillet 2014 par les terrassements-maçonnerie. La pose de la charpente a été faite en octobre. Les travaux devraient se terminer au cours de l'été 2015 et la mise à disposition des locaux est prévue fin août début septembre 2015.

ENVIRONNEMENT & ROUTES

Routes et emplacements communaux :

Marquage à la route des Mangons / chemin de Placet

Après différentes démarches auprès du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, la direction générale des transports a accepté le projet du marquage de la priorité à droite au carrefour des Mangons – chemin de Placet. Le marquage a été pris en charge par la voirie cantonale qui a réalisé les travaux.

Par la même occasion, le département a fait déplacer le signal entrée/sortie de localité, de manière à ce que les véhicules qui circulent en direction de la France, respectent la vitesse de 40km/h jusqu'au-delà du carrefour Mangons/Placet.

Route de contournement

Un crédit d'étude de CHF 15'000.-- a été voté par le Conseil municipal en date du 14 avril 2014 à l'unanimité des membres présents. Après de nombreuses discussions tant au sein de l'exécutif, de la commission des routes que du Conseil municipal, avec Trafitec, ingénieurs Conseils S.A., cette dernière a réalisé un projet de contournement routier par une étude préliminaire et un rapport technique en date du 12 août 2014.

Le rapport – niveau étude préliminaire – vise à présenter une première faisabilité du projet de contournement pour ce qui concerne :

- Sa justification en terme de gestion du trafic pour une diminution des nuisances dans le village.
- La recherche du meilleur compromis en termes de variantes de tracé.
- Les caractéristiques du/des tracés au stade actuel de l'étude : pente de la route, les accrochages aux routes et chemins existants, etc.
- L'impact sur les divers cheminements piétonniers dans un périmètre élargi.
- L'amélioration des conditions de progression des véhicules de la future ligne TC reliant les P+R de Valleiry et Bernex.
- Les surfaces d'assolement.
- Les surfaces de vignes de compensation écologique.
- Les zones d'affectation et gravières.
- Les coûts de construction.

Pour les deux tracés Nos 1 et 2 retenus au stade actuel, cette première faisabilité se révèle généralement favorable, bien que plusieurs aspects nécessitent des vérifications complémentaires, notamment :

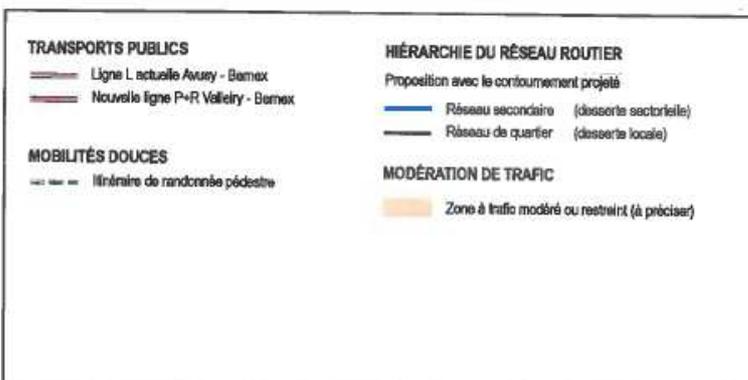
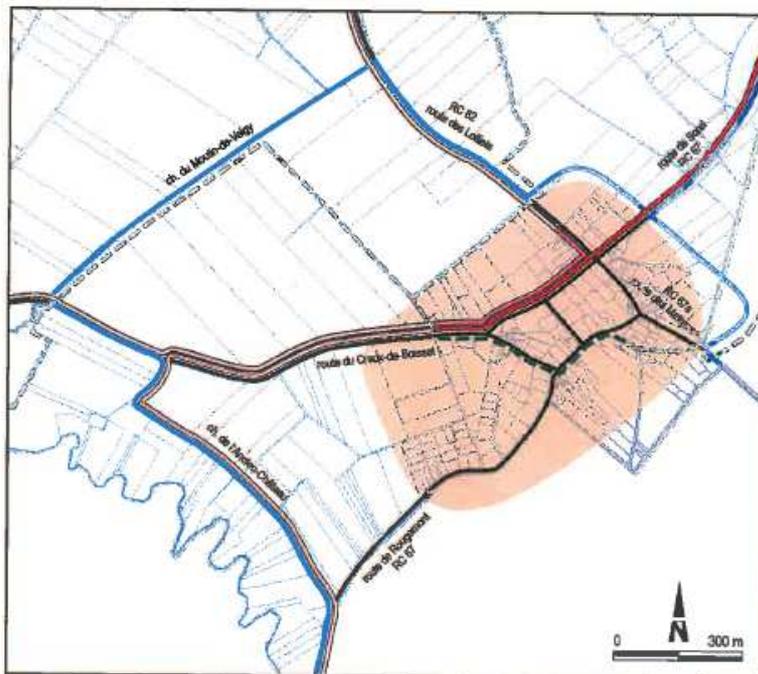
- La construction du tronçon sur le territoire français.
- L'impact sur le paysage.
- L'impact sur la gestion des eaux (zone d'inondation, etc.).

Globalement, la faisabilité de réalisation d'un contournement routier de Soral est suffisamment démontrée pour que ce projet soit dûment inscrit au Plan directeur cantonal du réseau routier 2015-2019.

Ce projet a été déposé auprès du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture en date du 20 août 2014 afin de l'inscrire dans le Plan directeur cantonal qui nous a répondu en date du 14 octobre 2014 que notre dossier a été transmis à la Direction générale des transports pour examen afin d'évaluer l'opportunité de l'intégration de notre proposition dans le futur plan d'action du réseau routier sur lequel les services du département travaillent.

SCHÉMA DE CIRCULATION

Tracé N° 1



- La sécurisation du Chemin des Ecoliers : elle doit se faire en accord entre l'exploitant et la commune, ce chemin étant emprunté quotidiennement par de nombreux écoliers.
- La durée d'exploitation : elle sera la plus courte possible, une date de fin sera annoncée dès le début de l'exploitation.
- La fermeture du périmètre et renaturation du site : elle sera réalisée par l'exploitant se fera dans les meilleurs délais possibles.

Ce dossier sera suivi de très près afin de faire respecter nos remarques. La commune de Laconnex, vu l'impact important de ce projet qui est proche de leur village l'a préavisé défavorablement.

CULTURE - LOISIRS - JUMELAGE

Promotions civiques

8 jeunes de notre commune ont atteint leur majorité et ont pu participer à la soirée des promotions citoyennes en février 2014. Il s'agit de :

- Justine Batardon - Isaline Chabbey - Valentine Ketterer - Meghann Reuse
- Jérémy Ayoub - Nelson Currat - Axel Perrin - Thomas Stackelberg

Pour faire plus amples connaissances, un repas convivial leur a été offert dans un restaurant du village en présence des membres de l'exécutif et de la secrétaire communale.

Rappel de tous les évènements survenus à Soral en 2014 :

Amicale des Pompiers

La traditionnelle « *soirée fondue* » organisée par l'amicale des pompiers à la salle communale de Soral s'est déroulée le 24 janvier 2014. Celle de la « *soirée sangliers* » qui remporte toujours autant de succès a eu lieu le 31 mai 2014.



Crèches de Noël

Cette traditionnelle manifestation artistique et festive de notre commune, créée par M. Gérard Rime, ancien et dernier facteur de Soral, fait son retour dans notre village en cette année 2014. La mairie, « *Soral Ose l'Art* », ainsi que MM. Martin Staub, Jo Fontaine et Gérard Fontaine ont mis leur force en commun pour relancer la magie de cette organisation durant la période de Noël. Le parcours lumineux dans les rues de Soral comprenant des expositions de crèches chez les particuliers et dans des lieux mythiques du village a suscité l'enthousiasme de nombreux visiteurs. Plusieurs artistes confirmés ont participé à cette manifestation. Des conteurs, chanteurs, ainsi que les habitants du village conviés à exprimer leur créativité dans la confection de crèches ont enchanté les grands comme les petits.



« Un matin, un café »

Un groupe de jeunes mamans se lance une nouvelle année dans l'organisation « Un matin, un café » pour permettre des rencontres entre petits, grands, retraités, jeunes, seul/e ou en couple pour discuter, jouer ou simplement partager un moment convivial autour d'un café et un croissant tous les jeudis à la salle paroissiale de Soral-Laconnex (en face de l'école de Soral).

« Les Tréteaux de la fontaine »

La troupe théâtrale de Soral s'est produite huit fois sur les planches soraliennes du 7 au 22 mars 2014 avec beaucoup de succès en jouant une pièce de Georges Mallet « *La Bonnetière de Mémé* », mise en scène par Mme Ambre Armici.



Kermesse de la paroisse de Soral-Laconnex

Cette année, la kermesse s'est déroulée à Soral, autour de l'église entre la cure et l'école, les 14, 15 et 16 juin 2014 par un temps ensoleillé et a rencontré un vif succès avec la participation des habitants de Laconnex et Soral et aussi des communes avoisinantes. Le bénéfice a été partagé entre la paroisse et deux projets locaux : UrGens et Couple et famille. La commune a apporté sa contribution en offrant l'animation musicale du samedi soir 14 juin 2014.



Eros Dixit

Le spectacle de M. Laforge a eu lieu au carnotzet le vendredi 28 février et le samedi 1er mars 2014 à 20h30 a remporté un joli succès. Après le spectacle, une petite restauration a été servie.

Le Cabaret Frimousse

Le spectacle « *Le Cabaret Frimousse* » pour les enfants a eu lieu les 17 mai et 18 mai 2014 à 17h.00 et a été organisé en collaboration avec la commune de Laconnex. Un goûter, notamment avec des brownies et des cakes a été servi aux enfants. Une septantaine de personnes a assisté à ce spectacle en majorité des enfants qui ont été enchantés.

Concert « Vintage Jazz quartet »

La « *soirée d'été* » a eu lieu le 22 août 2014 dans l'amphithéâtre de l'école. Comme en 2013, le groupe de jazz, « *Vintage Jazz Quartet* », dirigé par Michel Bovey, a animé cette soirée très agréable et sympathique suivie par environ 90 personnes enthousiastes. L'entrée était gratuite et un apéritif a été offert par la commune. Une quête a été faite à l'issue du spectacle en faveur du Burkina Faso. La somme de CHF 1'115.- a été récoltée lors de cette soirée qui a été versée en faveur de notre école au Burkina Faso et va servir à l'achat d'un moulin pour le blé et les céréales que les mamans font pousser.



Sortie des aînés

La sortie des aînés s'est déroulée le jeudi 19 juin 2015 dans la région de St Gingolph – Evian-les-Bains par très beau temps. Après la visite commentée du musée des traditions et Barques du Léman de St Gingolph retraçant l'histoire de la navigation marchande sur le lac Léman entre les XVème et XXème siècles, le déjeuner s'est déroulé dans un restaurant sur les hauteurs d'Evian-les-Bains. La journée s'est ensuite poursuivie en embarquant à bord d'un bateau solaire pour rejoindre le jardin de l'eau du Pré Curieux. Ce jardin d'eau naturel a permis d'approcher les différents écosystèmes aquatiques rencontrés dans la nature : torrent, étang, marais. La rentrée en car à Soral s'est effectuée vers 19h.30. Comme à l'accoutumée, cette sortie est toujours très appréciée par nos aînés.

Sortie de ski

Cette année, la traditionnelle sortie de ski prévue le samedi 8 février 2014 à Megève a été annulée en raison du mauvais temps. Une deuxième sortie de ski a donc été organisée le 22 mars 2014 à Megève. Une quarantaine de personnes ont participé à cette sortie.

Jumelage de Labeaume (Ardèche)

Le comité du jumelage s'est réuni le 12 novembre 2014. La commémoration du 25ème anniversaire du jumelage avec Labeaume a été discutée qui pourrait être organisée et intégrée avec la fête du village qui serait organisée en 2017. A cette occasion, un stand du jumelage ferait partie de la manifestation. Une inscription pour accueillir les gens de Labeaume à la manifestation sera mise sur pied. Un projet d'assemblage entre un vin de Labeaume et un vin de Soral pourrait voir le jour. La vinification serait faite à Soral. M. Gérard Fontaine propose de mettre à disposition sa vigne plantée en gamay. A l'unanimité, le comité désigne M. Gérard Fontaine en qualité de responsable de la mise sur pied de ce cépage.

Tous les membres du comité sont vivement remerciés pour leur engagement. Un merci spécial à M. Dominique Reist qui, malgré sa maladie, a continué à s'occuper du jumelage et entretenir de bonnes relations avec nos amis Labeaumoises. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Promotions :

Elles ont eu lieu le 27 juin 2014 au centre sportif de Laconnex. Tout s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Des jeux et concours ont été organisés par l'Association des parents d'élèves de Soral et Laconnex. Des grillades avec salades ont été servies par la compagnie des sapeurs-pompiers de Laconnex et la soirée a continué avec des animations musicales. Un merci chaleureux aux autorités laconnésiennes, à la compagnie des sapeurs-pompiers et à l'association des parents d'élèves, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette fête.

Fête nationale du 1^{er} août :

Organisée également à Laconnex cette année, elle a eu beaucoup de succès. Après la lecture du pacte par un jeune laconnésien, l'allocution a été prononcée par M. François Longchamp, président du Conseil d'Etat. La chorale de l'Ensemble Folklorique « *La Colombière* », en costume traditionnel genevois a animé la cérémonie officielle avec des chants folkloriques très appréciés des participants. L'hymne national a été chanté par toute l'assistance et le traditionnel feu de joie a illuminé le cœur des grands comme des petits, ainsi que le feu d'artifices qui a clos la partie officielle. Les repas ont été assurés par la compagnie des sapeurs-pompiers de Laconnex que nous remercions vivement pour leur engagement. La fête s'est poursuivie en musique et danse avec orchestre.

Noël des Aînés :

Le Noël des aînés s'est déroulé le dimanche 14 décembre 2014 à la salle communale de Soral.

Après le traditionnel apéritif de bienvenue en musique, les aînés ont dégusté un succulent repas préparé sous la houlette de Mme Véronique Jacquemet et de plusieurs dames de Soral. Plusieurs animations ont égayé ce repas avec la participation de M. Nicolas Hafner au piano, Mme Marielle Desbiolles au chant et Mme Christine Cochard à l'accordéon.

Les 75 personnes présentes ont été enchantées de cette journée toujours très appréciée qui se passe dans la bonne humeur et le partage de moments conviviaux. Un grand merci à toutes les personnes qui organisent cette fête, plus spécialement à Mme Véronique Jacquemet et son équipe, ainsi qu'aux membres de la commission des loisirs.

INSTITUTION POUR LA JEUNESSE

Petite enfance :

« Les Enfants de la Feuillée »

L'association « Les enfants de La Feuillée » gère depuis de nombreuses années, un jardin d'enfants qui accueille les enfants entre 2 et 4 ans de Laconnex et de Soral quatre matinées par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et deux après-midi (mardi et jeudi), dans une classe de l'école de Laconnex.

Les deux communes de Laconnex et de Soral soutiennent financièrement ce jardin d'enfants et font partie du comité. Le montant alloué par notre commune se monte à CHF 8'000.--.

Les membres du comité sont : Mme Rachelle Torbidone, présidente; Mme Ingalisa Calleja, vice-présidente; Mme Francine Meier, secrétaire; M. Joël Meier, trésorier; Mme Tobie Langel, membre, ainsi que Mme Maria Claret, représentante pour la Commune de Soral et Mme Andrea Capitanescu Benetti, représentante pour la Commune de Laconnex.



Personne de contact :

Mme Rachelle Torbidone, présidente – e-mail : david.torbidone@bluewin.ch

Tél. : 079/616.20.64

« Le Couffin »

Nous soutenons depuis plusieurs années, en collaboration avec les communes de la Champagne, « Le Couffin », association intercommunale pour l'accueil familial de jour située à Avully qui a pour but d'apporter un appui administratif gratuit aux personnes qui souhaitent garder des enfants en toute légalité. Pour les parents, c'est un relais fiable et professionnel pour toutes questions en relation avec le placement d'enfants, que ce soit pour l'accueil familial de jour, des dépannages durant les vacances scolaires, un baby-sitting, des informations sur les différents jardins d'enfants, etc. Le montant de la subvention allouée s'élève à CHF 2'960--.

Le comité a défendu en particulier, au cours de l'année, le droit des familles d'accueil indépendantes à être reconnue auprès des assurances sociales. Le Tribunal desdites assurances a donné raison à l'association ce qui lui permettra de pérenniser ce mode de fonctionnement.



Personne de contact :

Mme Sylvie Tornay, coordinatrice

e-mail : lecouffin@gmail.com

Tél. : 022/756.09.91. ou 079/136.19.59.

site internet : www.lecouffin.ch

Horaires d'ouverture :

lundi et mardi de 8h00 à 11h00. et de 13h30 à 15h30

jeudi et vendredi de 8h. à 11h00

Colonies de vacances

La commune, comme la plus grande partie des communes du canton, verse aux colonies et aux camps de vacances fréquentés par les enfants du village durant l'été une participation financière à hauteur de CHF 10.-- par enfant et par jour.

Association « Les Cui-Cuis »

L'Association intercommunale « *Les Cui-Cuis* », dont le siège est à Laconnex, a pour but de fournir les repas et une surveillance pendant la pause de midi, les jours scolaires, aux enfants fréquentant les écoles primaires des communes de Laconnex et de Soral, ainsi qu'un encadrement entre 16h. et 18h. à l'école primaire de Soral.

Son comité comprend des représentants des deux communes de Laconnex et Soral (Mme Magali Barthassat), ainsi qu'un représentant des parents par village.

Le montant alloué par la commune pour l'année 2014 s'élève à CHF 15'492.--.



Personne de contact :

Mme Claire Dethurens, coordinatrice responsable –

e-mail : les.cui.cuis.soral.laconnex@gmail.com – téléphone 022/792.08.02

Mme Véronique Rudaz, présidente – e-mail : rudazv@gmail.com – tél. 022/756.01.15

CAP EMPLOI

Groupe intercommunal et interinstitutionnel de coordination pour jeunes en rupture de formation

Dans le cadre du groupement intercommunal et interinstitutionnel de coordination de lieux de stages pour jeunes en rupture de formation (Coordination Champagne) – 3 jeunes, pendant plusieurs semaines, ont effectué un stage dans notre commune au cours de l'année 2014 dont deux avec l'employé communal et un avec les deux secrétaires pour leur permettre une réinsertion et trouver un emploi. Ces stages se sont déroulés à la satisfaction de toutes les parties concernées. La subvention annuelle se monte à CHF 3'015.--.

FASe (Fondation genevoise pour l'animation culturelle)

Les travailleurs sociaux hors-mur de la FASe continuent d'effectuer des tournées régulières dans le village plus particulièrement dans le préau scolaire et sur le terrain de sport derrière l'église pour discuter avec les jeunes et essayer de régler les problèmes que ceux-ci rencontrent. La subvention annuelle se monte à CHF 7'249.--.

AIDE SOCIALE

Centre d'Action Sociale et de Santé (CASS)

Le Centre d'Action Sociale de l'Hospice général, situé à Bernex pour toute la Champagne et Confignon, répond à tous nos concitoyens qui auraient besoin d'aide pour des démarches administratives, de soutien pour des problèmes sociaux et financiers et pour des soins à domicile : infirmières, aides familiales, aides ménagères, repas et sécurité à domicile, ergothérapeutes.



Ses coordonnées sont les suivantes :

Centre d'action sociale et de santé Bernex

Rue de Bernex 313 - 1233 Bernex

Tél. 022 420 40 00 - Fax 022 420 40 01

Horaires d'ouverture :

lundi au vendredi de 8h30 à 12h00. et de 13h00 à 17h30

AIDE HUMANITAIRE

Association des communes de la Champagne et Dardagny pour une aide au centre de formation à Pô au Burkina Faso - aide humanitaire



Mme Maria Claret et M. Gérard Fontaine ont participé à leurs frais au voyage organisé du 17 au 27 octobre 2014 par M. Philippe Lädermann, président de l'association. Ils ont passé 11 jours sur place et ont visité l'école de Pô. Ils ont voyagé avec des représentants des communes de la Champagne pour voir l'évolution et fêter l'anniversaire de cette école et voir tout ce qui a été fait sur place.

C'est vraiment une école qui tient ses promesses, il y a une dizaine de classes, des ateliers de mécanique, de menuiserie, de serrurerie, une salle d'informatique, une cuisine, etc. Il y a une structure solidement établie là-bas et dirigée de main de maître par M. Victor.

Dans cette école, il y a également un complexe d'agriculture d'environ 10 hectares pour diverses cultures, petits légumes, maïs, etc. et c'est les femmes qui s'occupent de cette partie.

Tout fonctionne très bien grâce à l'argent qui est donné par les communes de la Champagne et Dardagny. La Commune de Soral fait partie de ce comité. Des rencontres ont lieu entre toutes ces communes et il y en a malheureusement deux qui se détachent de ce comité ; une commune a arrêté de payer et l'autre va diminuer sa contribution.

M. Gérard Fontaine pense qu'il ne faut pas lâcher, qu'il y a quelque chose d'extraordinaire qui se passe là-bas. Les gens ont envie de travailler, mais ont besoin d'argent car ils n'ont pas beaucoup de richesse dans le pays et ils ont réalisé de belles choses avec ce qui a été donné.

Mme Maria Claret précise que pour les mamans qui font à manger, c'est devenu un projet pour le quartier ou pour le village. Elles font à manger pour 150 à 200 élèves, qui ont un repas au moins une fois par jour. Une bonne partie de la nourriture pousse dans les champs grâce à l'eau et deux châteaux d'eau qui ont été installés.

Ces mamans ont parlé de leurs soucis à nourrir leurs propres familles et de leurs désirs de lancer des micro-crédits avec notre aide éventuellement.

Les communes de la Champagne soutiennent depuis de nombreuses années ce centre de formation artisanale dans la région de Pô au Burkina Faso. Les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Chancy, Laconnex et Soral ont versé la contribution annuelle de CHF 6.000.-- pour l'année 2014. La commune de Cartigny a versé CHF 5'000.-- et versera chaque année CHF1'000.-- en moins, car elle désire se retirer de la fondation. La commune de Dardagny a versé CHF 4'000.—et s'est engagée à verser ce montant pour le futur.

Subventions à des œuvres caritatives

La commune a soutenu de nombreuses associations locales et également en Suisse et à l'étranger pour un montant total de CHF 6'065.--.

ENSEIGNEMENT – FORMATION – SOCIETES COMMUNALES

Ecole publique

L'organisation des classes à Soral pour l'année 2014/2015 se présente comme suit :

Mme Corinne PHILO-SCHNEIDER & Mme Alexia BOVIA	:	1P/2P 20 élèves
	:	
Mme Corinne VOLERI-RENFER & Mme Sophie PISTEUR-CORNIOLEY	:	2P/3P 20 élèves
	:	
Total général	:	40 élèves
Moyenne par classe	:	20 élèves

Noël des enfants

La traditionnelle fête des enfants s'est déroulée à l'église de Soral le mardi 16 décembre 2014 à 18h30. Au programme : chorale des enfants de nos écoles primaires et du jardin d'enfants. Après les chants, les enfants se sont déplacés en cortège de l'église à la salle communale de Soral en compagnie du Père Noël par le chemin de Labeaume. Le Père Noël a accueilli les enfants et a distribué des cornets de friandises aux enfants tout contents de recevoir un présent. La collation a été offerte par les communes. Le bénéfice de la vente des boissons a été versé à une association caritative.

Association des parents d'élèves de Soral-Laconnex

L'association des parents d'élève vise le bien-être et l'épanouissement de l'enfant, notamment dans les domaines scolaires et parascolaires. Elle cherche à améliorer l'information des parents et à susciter leur participation à tout ce qui touche l'éducation et l'instruction des enfants. Elle établit et maintient des contacts avec le corps enseignant et les autorités.

Des cours de gymnastique – badminton – sensibilisation au monde de la musique – cours de solfège - de flûte à bec - de guitare – de piano - d'anglais - des ateliers de BD, de travaux manuels et de théâtre sont organisés tout au long de l'année scolaire.

Les membres du comité sont :

Mme Marie-Agnès Dougoud, présidente; Mme Joséphine Novoa Sampaoli, vice-présidente et responsable des cours périscolaires; Mme Nathalie Poncioni, trésorière; M. Laurent Jacolino, secrétaire; Mme Juliette Gilgen, représentante au conseil d'établissement; M. Marc Jaunin et Mme Myriam Florey. Un grand merci à tous les membres du comité pour le travail accompli.

Pour de plus amples informations, consulter le site internet <http://sites.google.com/sites/apeslg>

Chorale de « La Feuillée »

Chaque mercredi soir, les membres de la chorale mixte de « *La Feuillée* » répètent à la salle polyvalente au sous-sol de l'école, différents répertoires sous la direction de M. Alain Asper.

Les personnes aimant chanter pour le plaisir et dans la convivialité sont priées de s'adresser à son président, M. Nicolas Mezzena, tél. No 022/ 756.35.22.

Dames Paysannes

Les Dames paysannes de Soral sous la houlette de leur présidente, Mme Joëlle Florez, organisent diverses manifestations au sein du village et s'occupent de la décoration florale des principales places dans le village tout au long de l'année moyennant une indemnité. L'embellissement est toujours très apprécié par tous les habitants et les visiteurs. Des vifs remerciements leur sont adressés pour leur dévouement et leurs recherches de décoration pour rendre notre village sympathique.

SPORT

Club de Tennis de Soral

Le Club de Tennis de Soral s'étoffe d'année en année et compte 120 membres dont 65 juniors et 10 étudiants. Le comité est formé de 5 personnes à savoir : Mme Maïté Arnet, présidente - M. André Thévenoz, vice-président - Mme Edith Thévenoz, secrétaire - Mme Fabienne Conti, école de tennis/interclubs juniors et M. Gaston Dupraz, commission technique.

Les activités principales du club sont :

- l'école de tennis qui compte 40 enfants, dont 21 Soraliens qui s'étend de la période de septembre à juin de l'année scolaire.
- Le championnat interclubs qui se déroule en mai-et juin avec une équipe « seniors » , une équipe « jeunes seniors, 4 équipes « juniors » filles et garçons.
- Pendant une semaine en août, le club accueille un tableau féminin du championnat genevois.

Il est important de relever l'importance du mouvement « juniors » qui permet d'accueillir entre les jeunes du club, ceux de l'école de tennis (Tennis actuel + Soral) et des interclubs, environ une centaine d'enfants.

Le comité est chaleureusement remercié pour son efficacité et son engagement. Les personnes intéressées à participer à la vie du club et à jouer peuvent se renseigner auprès de Mme Maïté Arnet, présidente, par email : maite.arnet@gmail.com ou par téléphone No 079/203.40.50.

Société de gymnastique de Soral

La société de Gymnastique de Soral (dames) organise 5 fois par semaine des cours de gym douce - gym tonic – gym dames - pilates pendant la période scolaire. Les cours sont donnés à la salle polyvalente au sous-sol de l'école de Soral. Tout au long de l'année des sorties sont organisées par la société telles que sortie de marche ou autres activités.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à Mme Laura Weiss, présidente, e-mail : laura.weiss@unige.ch ou tél. No 022/ 756.13.61.

Un grand merci aux responsables et organisateurs/trices de ces activités sportives qui permettent aux adhérents/es de retrouver la forme et de la garder.

Do-In et Tai-Chi

M. Marcel Girardin anime chaque mardi de 17h30 à 18h30 un cours de Do-In et Tai-Chi (ces pratiques favorisent la libre circulation de l'énergie, le bien-être et la joie de vivre) qui se déroule également à la salle polyvalente au sous-sol de l'école.

Se renseigner auprès de M. Marcel Girardin – tél. No 078/ 603.40.84. que nous remercions pour ses bonnes énergies.

Les Boules de Soral

Depuis 2012, quelques mordus de la boule d'acier ont fondé l'amicale « *les boules de Soral* » dont le terrain de pétanque est situé au chemin des Effeilles, près du club de tennis. Cette amicale se veut ludique et ouverte à toutes et tous. Pendant la belle saison, les rencontres se déroulent chaque mercredi en fin de journée. Les membres de l'amicale peuvent également jouer le week-end. Un tournoi est organisé en été ouvert à tout le monde.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Lory Genoud, président, tél. No 079/593.84.39 ou par e : mail lory.genoud@ezu.admin.ch



Yoga

Mme Aurélie Schaerer-Ruck anime un cours de yoga à la salle polyvalente au sous-sol de l'école (cours tous niveaux Hatha Yoga et Yoga égyptien) chaque mardi de 18h.45 à 20h. Se renseigner auprès de Mme Aurélie Schaerer Ruck par e-mail : schaerera@bluewin.ch ou par téléphone No 076/329.49.91.

Un grand merci aux responsables et organisateurs/trices de toutes ces activités sportives qui permettent aux adhérents/es de se maintenir ou retrouver la forme.



MOBILITE

Ligne TPG « L »

Suite à la décision du Département de l'Environnement, des Transports et de l'Agriculture (DETA) de supprimer le trajet au centre de Bernex, les discussions entre les parties concernées ont repris durant l'année afin de rétablir une situation plus favorable à notre commune et éviter les retards de la ligne tôt le matin qui sont dus à l'intense trafic. Après consultation des communes concernées et analyses de la pratique observée par ledit département, un nouveau schéma de parcours a été défini qui rétablit la ligne « L » dans Bernex. Le principe a été accepté par la commune de Bernex et c'est avec satisfaction que la mise en place a été effectuée le 14 décembre 2014.

Carte journalière CFF

Les ventes de cartes journalières CFF remportent toujours un succès dans les communes de la Champagne. Il est rappelé que les cartes journalières CFF pour ces communes peuvent être réservées auprès de la commune d'Avully par tél. No 022/ 756.92.50 ou par internet www.avully.ch

- Prix de CHF 45.-- la carte, maximum deux cartes par jour.
- Le retrait de la carte journalière doit se faire **au plus tard 5 jours ouvrables après la confirmation de la réservation**, au guichet de la mairie d'Avully (40, chemin des Tanquons). Passé ce délai, la commande est annulée automatiquement et la ou les carte-s remise-s en vente, sans préavis. Attention à veiller aux horaires d'ouverture, ainsi qu'aux jours fériés.
- Horaires d'ouverture :
Lundi : 7h.30 -12 h.00 - mercredi : 9h. - 12 h.00 et 14 h.00 – 16.h.00 - jeudi : 15h.00 -18 h.30
- Paiement comptant ou par carte de débit direct (Postcard - maestro). Aucun remboursement n'est possible.
- En cas de non retrait sans annonce préalable, l'administration se réserve la possibilité de refuser d'éventuelles futures commandes.

Noctambus

Soral est reliée au réseau Noctambus par la ligne N13. Le dernier bus de la ligne N13 desservant Soral arrivant au village à 03h46 partant par exemple de Plainpalais à 03h07.

Les abonnements mensuels et annuels, les abonnements hebdomadaires, les cartes 24 heures, les tickets à l'unité, l'abonnement demi-tarif CFF, etc. sont acceptés à bord des véhicules Noctambus. Les titres de transport sont vendus uniquement aux points de vente TPG et aux distributeurs.

Site Internet: www.noctambus.ch

SECURITE PUBLIQUE

SECURITE DANS LE VILLAGE

Je vous rappelle que la **Gendarmerie de Lancy-Onex** peut être contactée à l'adresse suivante :

**Route du Pont-Butin, 55
1233 PETIT-LANCY**

Réception du public

**(09h.00 à 12h.00 et de 15h.00 à 18h.30 du lundi au vendredi)
(de 14h.00 à 16h.00 le samedi, et le dimanche, le poste est fermé)
Tél. : No 022/427.64.20 – Fax : 022/427.77.11**

**LA BRIGADE DE SECURITE ROUTIERE 022/307.91.11
chemin du Trèfle-Blanc, 17, 1228 Plan-les-Ouates
et**

**LA GENDARMERIE DES PAQUIS Tél. ; No 022/427.98.00
rue de Berne, 6 1201 Genève
assurent une réception du public 24 h. sur 24 h.**

**POLICE URGENCE 117
LAISSEZ SONNER – NE PAS RACCROCHER**

URGENCE MEDICALE – ACCIDENT 144

Je vous rappelle également les numéros de téléphone de la Centrale d'Engagement et de Transmission du Corps des Gardes-frontière à atteindre en cas d'urgence ou de problème.

**Centrale d'engagement et de Transmission du Corps des Gardes-frontières
No 0800.800.310 (appel gratuit) ou No 022/979.19.55**

INCENDIE ET SECOURS

Compagnie des sapeurs-pompiers

L'effectif de notre compagnie au 31 décembre 2014 est de 21 hommes, soit :



Officiers :	3
Sous-officiers sup. :	2
Sous-officiers :	4
Sapeurs :	12

La compagnie se compose de :

Cap. Julien Dirrig, commandant de la compagnie - Ltd. Christophe Egger - Ltd Lionel Thévenoz
Sgtm. Pierre-Olivier Morel - Fourier Lucien Hottelier - Sgt. Jean-Michel Moeri - Cpl. Philippe Cotture
Cpl. Charles Decorzant – Cpl. Mathieu Dirrig - Sap. Didier Chevalier - Sap. Fabien Claret - Sap.
Alexandre Dunand - Sap. Raphaël Dunand - Sap. Henri-Pierre Dupraz - Sap. Stéphane Dupraz - Sap.
Yann Dussuet - Sap. Andreas Fabjan - Sap. Nuno Genro Alves - Sap. David Gruaz - Sap. Alexandre
Héritier - Sap Phil Lenz.

En 2013, elle a effectué 4 exercices et une intervention a nécessité l'engagement de 11 sapeurs-pompiers. Trois sapeurs-pompiers ont effectué un cours de formation à Bernex pour un total de 19 heures et 15 sapeurs ont participé à des gardes préservation pour un total de 58 heures.

Concernant la formation interne, des exercices de CP ont mobilisé 66 sapeurs pour un total de 264 heures de présence. Les exercices PR ont mobilisé 30 sapeurs pour un total de 60 heures de présence.

- 4 interventions ont nécessité l'engagement de 8 sapeurs-pompiers.
- 5 sapeurs-pompiers ont effectué un cours de formation à Bernex.
- 16 sapeurs ont participé à des gardes préservation pour un total de 76 heures.

Des séances de l'Etat-major, des cours de cadres, des cours spéciaux se sont déroulés tout au long de l'année nécessitant de nombreuses heures de présence.

M. Alain Batardon a pris sa retraite et je le remercie vivement pour son engagement au cours de ses nombreuses années d'activité au sein de la compagnie.

M. Loïc Challet qui a donné sa démission au cours de l'année est également remercié pour son engagement pendant plusieurs années.

Je tiens particulièrement à remercier M. Julien Dirrig, notre commandant et l'Etat-major de la compagnie, ainsi que tous ses membres pour leur excellent travail et leur engagement en faveur de notre communauté.



Office Régional de la Protection Civile de la Champagne (ORPC Champagne)

Notre commune fait partie de l'office de la protection civile de la Champagne y compris la commune de Bernex dont le poste de commandement est situé dans cette commune. Un représentant de l'exécutif assiste régulièrement aux réunions. La commune a participé au compte de fonctionnement à hauteur de CHF 11'500.-- pour l'année 2014.

PROTECTION JURIDIQUE

Office de l'Etat civil

Les statistiques pour l'année 2014 sont les suivantes :

Décès :	13
Mariages :	2
Tous actes délivrés confondus	66

Deux enfants sont nés au cours de l'année dont les parents habitent notre commune. Chaque famille a été visitée et a reçu un cadeau pour l'heureux évènement.

Naturalisations

Deux demandes de naturalisations ont été présentées et acceptées.

Pièces d'identité

Il y a eu 22 demandes de cartes d'identité qui ont été enregistrées à la Mairie.

Nous vous rappelons que seule la carte d'identité peut être commandée directement auprès de la Mairie. Le « passeport 10 » biométrique devra être demandé directement au service des passeports et de la nationalité. Vous devrez donc vous rendre dans ce service à la route de Chancy, 88 - 1213 Onex. Tél. No 022/ 546.46.66. (du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 12 h. 30) – ouverture des guichets du lundi au vendredi de 8 h. à 11 h. 30 et de 13 h. 45 à 15 h. 30.

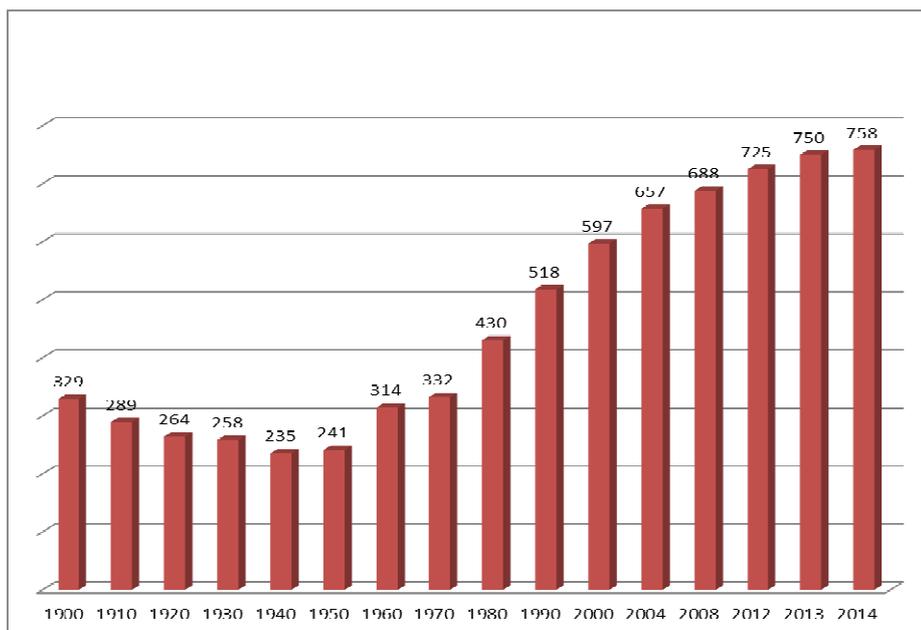
Il est préférable de prendre un rendez-vous directement par téléphone pour éviter d'attendre au guichet. E-mail : infos-passeport.ocp@etat.ge.ch. Il sera possible de commander une carte d'identité en même temps que le passeport pour le prix de CHF 148.-- pour les adultes et CHF 68.-- pour les jeunes de moins de 18 ans. Le passeport seul coûtera CHF 140.-- pour les adultes et CHF 60.-- pour les jeunes de moins de 18 ans. La carte d'identité seule coûtera CHF 65.--

pour les adultes et CHF 30.-- pour les jeunes de moins de 18 ans. A cela, s'ajoutent les frais de port de CHF 5.-- par document.

Vous trouverez également tous les détails et renseignements complémentaires sur le site internet : www.ge.ch/passeports/

Population résidente à Soral

Au 31 décembre 2014, le total des personnes domiciliées à Soral est de 758.



Evolution de la population depuis 1900

NOUVEAUX IMMEUBLES



Vernissage pour l'exposition du concours d'architecture pour la construction de deux immeubles de logements communaux

L'exposition du concours pour la construction de deux immeubles de logements communaux a eu lieu le 23 janvier 2014 à 18h30 à la salle communale de Soral. Les projets des 5 concurrents ont été affichés et exposés dans cette salle du 27 janvier au 31 janvier et du 3 février au 7 février 2014. C'est le bureau d'architectes Widmann et Marchitecture Sarl qui ont obtenu le premier prix. Le vernissage a été suivi d'une verrée offerte par les autorités à l'ensemble des participants.

Le rapport du jury a été établi sous forme de plaquette qui a été distribué à l'ensemble des conseillers municipaux et remis aux concurrents et aux habitants intéressés.

La demande d'autorisation de construire a été déposée fin novembre 2014. Le début des travaux de construction est prévu dans le courant de l'été 2015 et la fin des travaux est programmée en juin-juillet 2017.

TRAITEMENT DES DECHETS

Le taux de recyclage pour l'année 2012 était de 51,10 % et celui de 2013 en nette augmentation - taux de 55,60 %. Pour l'année 2014 (chiffre pas encore connu) nous espérons encore une nette augmentation, car le but que nous essayons d'atteindre dans un premier temps est d'arriver à un recyclage de plus de 60%. La commune figure en bonne position avec son taux de recyclage puisqu'elle est classée en 9^{ème} position sur 45 communes.



Une fois de plus, pour nous permettre d'atteindre ces objectifs, nous vous encourageons vivement à procéder au tri de vos ordures et à l'utilisation des différentes bennes déposées à la déchetterie située près du terrain de jeu derrière l'église et réservées pour le verre, l'aluminium et le fer blanc, le P.E.T., les papiers et cartons (à déplier), les capsules de café, les piles et les ordures ménagères. Il est rappelé que les vêtements et les chaussures (cuir) usagés sont à déposer dans **la benne spéciale près de la Mairie**. Il est à noter que les autres bennes près de la Mairie restent à l'usage exclusif des utilisateurs du bâtiment de la Mairie.

Nous demandons un effort tout particulier aux personnes habitant dans des petits immeubles ou maisons regroupant plusieurs locataires afin qu'elles se regroupent pour trier et déposer les déchets à la déchetterie. Un grand merci par avance pour préserver la nature.

